



n° de facture : 05B945T440 24A2- 1C01
date de facture : 11/01/24



Votre facture internet fibre

SOULAYRES
ETAGE 0
BATIMENT A146
1059 RTE PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

Votre offre

Livebox Pro Fibre
synthèse de votre offre page suivante
détails et conditions sur votre espace client

Vos coordonnées

SOULAYRES
ETAGE 0
BATIMENT A146
1059 RTE PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC
p.soulayres1@orange.fr
n° client : 030 803 4351
n° de compte internet : 756074135
ligne Livebox : 05 65 30 71 61
Référence PTO (Prise Fibre) :
AX-1028-8663

total du montant prélevé
au 21.01.2024

62,40 € TTC

votre facture du 11.01.2024 52,00 € HT 62,40 € TTC
montant prélevé sur le compte bancaire se terminant par 2451**
prochaine facture vers le 11.02.2024

■ total auprès d'Orange

	HT	TTC
	52,00	62,40

TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants

montant HT	taux de TVA	montant de la TVA
52,00 €	20,00%	10,40 €
montant total de la TVA payée 10,40€		

retrouvez tous les tarifs de vos communications
en boutique ou sur <https://tarifsetcontrats.orange.fr>

→ détail de votre facture
sur les pages suivantes

Orange disponible pour vous

Sur Internet :

Connectez-vous à pro.orange.fr
(gratuit hors frais de connexion internet)
Besoin d'aide ?
Retrouvez votre conseiller virtuel Disponible 24h/7j
Téléchargez l'application Orange pro



Scannez le QR
code

Par téléphone :

3901 (service gratuit + prix appel)
Attente gratuite depuis les réseaux Orange
- service commercial du lundi au samedi de 8h à 19h
- assistance technique 24h/7j
3000 serveur vocal : payer, consulter vos factures,
vos paiements et vos consommations téléphoniques
(24h/7j, service et appel gratuits)

signature électronique

Votre offre

Livebox Pro Fibre

L'offre Livebox Pro Fibre est une solution internet très haut débit avec une ligne de téléphone fixe par internet et des services d'accompagnement dédiés aux professionnels.
détails et conditions sur votre espace client

n° de facture : 05B945T440 24A2- 1C01

date de facture : 11/01/24

Votre facture internet fibre du 11.01.2024

52,00 € HT

total auprès d'Orange

52,00 € HT

	intitulé	prix unitaire HT	quantité	durée/volume	montant HT*
■	abonnements, forfaits et options période du 08.01.2024 au 07.02.2024				52,00 €
abonnements et forfaits	Livebox Pro Fibre	47,00	1		47,00
	> forfait fixe : illimité fixes et mobiles				
	Vos Avantages Pro	inclus	1		inclus
	> services clients dédiés pro				
	> Intervention sous 8h ouvrables dans vos locaux				
	> facture unique pro				
	> inscription annuaire pro				
	> stockage sécurisé SugarSync 100Go				
	> logiciels bureautiques Polaris office Pro				
	> coffre-fort numérique				
	> Messagerie Pro avec adresses mail personnalisées				
	> Numéro de secours				
	Facture Détaillée	gratuit	1		gratuit
	options internet				
options internet	Option 2Gbits partagés	inclus	1		inclus
	Mon Bureau Pro	inclus	1		inclus
	Option Anti-spam	0,00	1		0,00
	Location Livebox pro	5,00	1		5,00
■	communications incluses période du 08.12.2023 au 07.01.2024				
depuis livebox	appels illimités vers fixes et mobiles		7	7min36s	inclus
	> appels illimités vers fixes international		7	7min36s	inclus

1) Si vous payez par prélèvement automatique, le montant de votre facture est prélevé à la date indiquée en 1ère page. Si vous utilisez un autre mode de paiement, vous devez régler votre facture avant la date indiquée en première page

2) Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Cette pénalité de retard est calculée sur le montant des sommes dues, par périodes indivisibles de quinze (15) jours à compter du premier jour de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera également facturée et tout complément sur justification

3) Orange ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.

4) La désignation d'un tiers payeur vaut simple indication de paiement et n'exonère pas le client titulaire de l'abonnement de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers payeur.

* : La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.

En cas de facturation au prorata temporis des abonnements, forfaits et options, les quantités associées sont susceptibles d'être arrondies; cet arrondi pouvant entraîner une différence entre le montant HT affiché et le prix unitaire mensuel HT/quantité.